

Immigration algérienne au Québec : fuite des cerveaux ou immigration sélective ?

Algerian immigration to Quebec: brain drain or selective immigration?

الهجرة الجزائرية إلى كيبيك: هجرة عقول أم هجرة انتقائية؟

Merzouk Dahmoun*

Université de Sherbrooke

E-mail merzouk.dahmoun@usherbrooke.ca

La date de réception :06/05/2021

La date de révision :22/06/2021

La date d'acceptation :23/06/2021

Résumé :

L'immigration sélective a toujours été avantageuse pour les économies des pays les plus industrialisés en ceci qu'elle alimente considérablement leur marché de l'emploi. Or, la proportion de cette forme de mobilité devient problématique en engendrant une perte de compétences et de population active pour les pays sous-développés où les perspectives d'avenir font cruellement défaut. Elle aggrave de ce fait les problèmes de développement structureaux de ces pays. L'émigration des Algériens vers le Canada en est un exemple réel. Ces derniers quittent leur pays souvent contraints et forcés à travers les programmes des travailleurs qualifiés du Québec ou du Canada.

Les Algériens sont sélectionnés pour leurs compétences linguistiques et professionnelles, deux critères qui, censés les aider à intégrer le marché de travail québécois, semblent entrer en conflit avec certaines réalités administratives restrictives telles que la difficile reconnaissance de leurs diplômes et expériences professionnelles. D'où une situation précaire illustrée par des taux de chômage très élevés et une rémunération en dessous de la moyenne québécoise, ce qui nous amène à nous interroger sur les enjeux de cette mobilité. Relève-t-elle d'une migration économique visant à combler les besoins en main d'œuvre des économies des pays développés ou plutôt d'une forme d'exode des compétences du Sud vers le Nord à travers des programmes d'immigration sélective.

Au fil de cet article, nous aborderons les différentes facettes du cas des Algériens ayant choisi et choisissant de s'installer au Québec afin de mieux comprendre leur situation sur le marché du travail et ainsi saisir et définir les vrais enjeux de cette mobilité.

Mots clés : Immigration économique ; algériens du Québec ; intégration professionnelle ; fuite des cerveaux ; politique d'immigration...

Abstract:

Selective immigration has always been beneficial to the economies of the most industrialized countries in that it significantly feeds their labor markets. However, the proportion of this form of mobility becomes problematic by causing a loss of skills and labor force for underdeveloped countries where future prospects are sorely lacking. It therefore exacerbates the structural development problems of these countries. The emigration of

* Auteur Correspondent.

Algerians to Canada is a real example. The latter often leave their country forced and forced through the programs of skilled workers in Quebec or Canada.

Algerians are selected for their linguistic and professional skills, two criteria which, supposed to help them integrate the Quebec labor market, seem to come into conflict with certain restrictive administrative realities such as the difficult recognition of their diplomas and professional experiences. Hence a precarious situation illustrated by very high unemployment rates and remuneration below the Quebec average, which leads us to wonder about the challenges of this mobility. Is it part of an economic migration aimed at meeting the labor needs of the economies of developed countries or rather a form of brain drain from the South to the North through selective immigration programs.

Throughout this article, we will discuss the different facets of the case of Algerians who have chosen and choose to settle in Quebec in order to better understand their situation on the labor market and thus understand and define the real issues of this mobility.

Keywords : algeriens in Québec; brain drain; professional intégration; immigration policies; economic immigration

ملخص:

لطالما كانت الهجرة الانتقائية مفيدة لاقتصادات معظم البلدان الصناعية من حيث أنها تغذي أسواق العمل بشكل كبير. ومع ذلك، فإن نسبة هذا الشكل من التنقل تصبح مشكلة من خلال التسبب في فقدان المهارات والقوى العاملة في البلدان المتخلفة حيث تنقص الآفاق المستقبلية بشدة. ولذلك فهو يفاقم مشاكل التنمية الهيكلية لهذه البلدان. إن هجرة الجزائريين إلى كندا هي مثال حقيقي. غالبًا ما يغادر الآخرون بلدهم قسرًا ويجبرون من خلال برامج العمال المهرة في كيبيك أو كندا.

يتم اختيار الجزائريين لمهاراتهم اللغوية والمهنية، وهما معياران من المفترض أن يساعدهم على الاندماج في سوق العمل في كيبيك، ويبدو أنهما يتعارضان مع بعض الحقائق الإدارية التقييدية مثل الاعتراف الصعب بشهادتهم وخبراتهم المهنية. ومن ثم فإن الوضع غير المستقر يتضح من معدلات البطالة المرتفعة للغاية والأجور التي تقل عن متوسط كيبيك، مما يدفعنا إلى التساؤل عن تحديات هذا التنقل. هل هي جزء من هجرة اقتصادية تهدف إلى تلبية احتياجات العمالة لاقتصاديات الدول المتقدمة أو بالأحرى شكل من أشكال هجرة الأدمغة من الجنوب إلى الشمال من خلال برامج الهجرة الانتقائية.

في هذا المقال، سنناقش الجوانب المختلفة لقضية الجزائريين الذين اختاروا الاستقرار في كيبيك واختاروا الاستقرار في كيبيك من أجل فهم أفضل لوضعهم في سوق العمل وبالتالي فهم وتعريف القضايا الحقيقية لهذا التنقل.

الكلمات المفتاحية: المهاجرين الجزائريين : الهجرة الاقتصادية ؛ سياسة الهجرة ؛ هجرة الأدمغة.

Introduction :

Dans une contribution dans *Le Monde Diplomatique*, Akram Belkaid décrit la situation de la communauté maghrébine en général et algérienne en particulier au Québec⁽¹⁾. Il qualifie la situation de mitigée. En effet, les membres de ces communautés ont le sentiment d'être enfin libres et de mieux vivre mais devant faire face aux contraintes liées à leur intégration socioprofessionnelle. Les statistiques démontrent que les Algériens restent parmi les plus surqualifiées mais aussi parmi les plus touchés par le chômage. Le dernier rapport de la ville de Montréal met la lumière sur une autre réalité, à savoir le profilage racial dont la communauté maghrébine est victime. Elle est en effet la troisième communauté la plus touchée par ce phénomène après les « les Noirs » et les « Autochtones ».

Bon nombre d'Algériens ont choisi et choisissent de s'installer à Montréal. Ils représentent environ 7 % de l'ensemble de la communauté algérienne vivant à l'étranger. La France a longtemps été leur première destination mais à partir des années 1970 les destinations se diversifient. Ainsi, dès 1973, suite à l'entrée en vigueur de la loi sur l'immigration au Québec qui s'intéresse au capital humain des migrants⁽²⁾, les premiers Algériens commencent à atterrir sur cette province du Canada.

La communauté algérienne au Québec est ainsi le résultat d'une migration croissante due à des facteurs culturels, historiques et surtout linguistiques. Toutefois, son intégration au marché de l'emploi n'est guère aisée si l'on se fie aux taux de chômage et à la rémunération perçue, laquelle, rappelons-le, se situe en dessous de la moyenne québécoise. D'où la problématique suivante : la mobilité des Algériens vers le Québec est-elle une immigration économique sélective ou une forme de fuite des cerveaux ?

Pour aborder cette problématique, nous partons de l'hypothèse selon laquelle l'immigration sélective mise en place par le Canada et le Québec contribue grandement à la mobilité des Algériens vers cette destination malgré une intégration professionnelle souvent difficile. Aussi s'agit-il d'une fuite des cerveaux en ceci que la sélection cible les personnes les plus scolarisées, les jeunes et les détenteurs d'expériences professionnelles.

1-La dimension historique de la migration algérienne:

Pour aborder cette dimension, nous nous intéresserons au phénomène de la migration sous son angle historique, particulièrement à l'influence de l'environnement intérieur et extérieur sur les voies et les destinations prisées par les Algériens.

1.1- La migration postcoloniale.

À l'instar de beaucoup de pays nouvellement indépendants, l'Algérie a longtemps souffert de séquelles profondes de la colonisation. Il s'agit tout particulièrement de difficultés socioéconomiques qui se traduisent par des taux de chômage et d'analphabétisme très élevés. Ces différents facteurs constituent le déclencheur principal d'une migration massive d'Algériens et de Français nés en Algérie vers la France de façon particulièrement⁽³⁾. Ces facteurs consistent, entre autres, en :

⁽¹⁾ A. Belkaïd : Désenchantement des Maghrébins au Québec, *Le monde diplomatique*, mars 2017, p. 8.9.

⁽²⁾ J. M. J. M. Deborah Hodge : *L'histoire de l'immigration au Canada* (Ser. Héritage jeunesse), Saint- Lambert: Éditions Héritage, page 56.2006.

⁽³⁾ T. C. Marie Poinot : « La situation paradoxale de l'immigration algérienne », *Hommes & migrations*, 2012, pp. 26-39.

- des conditions économiques difficiles engendrées par sept ans de guerre ;
- des tensions intercommunautaires provoquées par un ensemble de politiques et de pratiques coloniales ;
- des craintes de représailles visant les ressortissants français.

Ajoutons à cela un nombre important de cas d'étudiants en quête de meilleures perspectives académiques dans les universités françaises.

Cette migration vers la France s'explique également par les empreintes socioculturelles et linguistiques qu'a laissées celle-ci dans la jeune nation indépendante. Ce contexte historique ne favorise donc pas une migration ailleurs que vers la France⁽¹⁾.

1.2- Décennie Noire : un autre facteur de départ d'Algériens

Pendant les 25 premières années de la jeune nation algérienne, la France reste de loin la première destination des Algériens, et ce pour les mêmes facteurs que ceux évoqués précédemment. Ce qui caractérise cette période, c'est la diversité des causes de départ. C'est-à-dire, outre les facteurs liés directement à la période coloniale, il y a désormais de nouveaux enjeux liés à l'instabilité sécuritaire et à des conditions économiques difficiles⁽²⁾.

Au long de ces années de guerre civile, des laïcs sont pourchassés par des groupes terroristes et un nombre important d'Algériens fuient le pays suite à des poursuites judiciaires arbitraires - arrestations administratives -. De plus, une chasse aux intellectuels est lancée, ce qui augmentera significativement le nombre de personnes s'exilant en France de façon particulière, mais aussi en Grande-Bretagne et au Canada⁽³⁾.

1.3- Période contemporaine

Bien que les violences de cette guerre civile aient comme théâtre l'Algérie, la France n'est pas épargnée de quelques événements qui vont menacer sa sécurité. D'où l'instauration, par les autorités françaises, de restrictions en matière d'octroi de visas aux Algériens. C'est à ce moment-là que ces derniers tournent la tête vers d'autres horizons comme le Québec et le Canada, tentés par des programmes d'immigration économique par sélection⁽⁴⁾.

Les impacts de cette période sur la mobilité des Algériens se traduisent par :

- Une migration diversifiée touchant des intellectuels, des démocrates, des étudiants, etc.
- Un choix de destination s'élargissant au Québec, au Canada, à la Grande-Bretagne, etc.

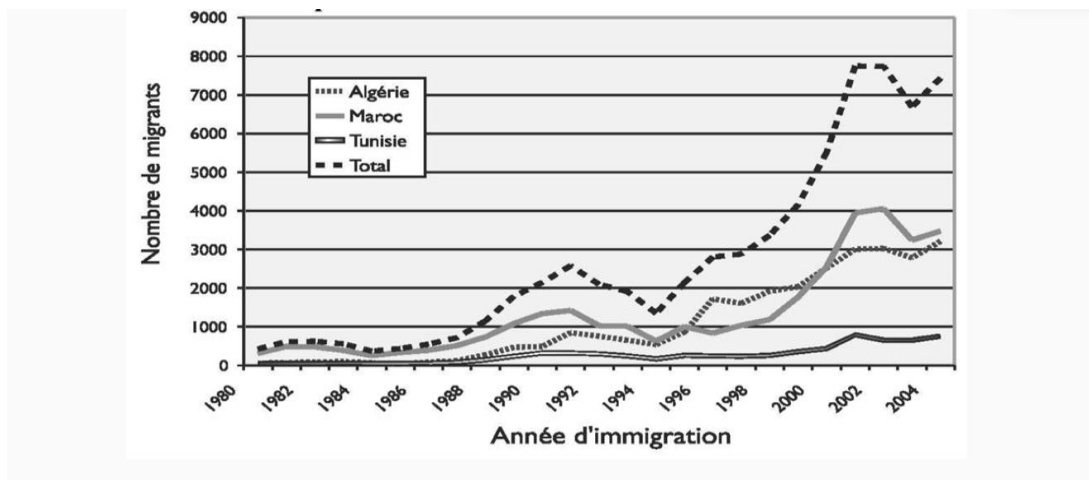
Vers la fin des années 1980, commencent les premières migrations d'Algériens vers le Québec et le Canada suite aux premières violences qui secouent le pays. Cette tendance va en s'accroissant pour atteindre des niveaux records dans les années suivant la fin de la guerre civile. Ce qui favorise ce flux migratoire outre-Atlantique, c'est particulièrement la mise en place par le Québec d'un programme d'immigration sélective ayant le choix de francophones comme critère fondamental. Voilà pourquoi beaucoup d'Algériens vont s'intéresser à cette destination. Bien que le Canada soit aujourd'hui vu comme une terre d'accueil, il ne cesse de s'adapter à l'évolution de ses réalités socioculturelles, économiques et politiques caractérisant chaque moment de son histoire.

(1) C. Bataillon, « Algérie coloniale et post-coloniale, » Espace géographique, vol. 39, n° 13, 2010, pp. 286.

(2) M. Zaater, Les barbelés de la mémoire : L'Algérie, de la décennie noire à la fin du règne de Bouteflika, Paris: L'Harmattan, 2017, page 22.

(3) A. E. J.-P. P. Jean-Pierre Peyroulou, L'Algérie en guerre civile, Calmann-Lévy, Paris, 2002. Page 73.

(4) Alaoui, « Exilés » ou « immigrés » ? Regards croisés sur les Algériens en France et au Québec. L'Harmattan, 2001/4 n 3. Paris, page 110.

Figure (1) : Évolution du nombre de migrants algériens et maghrébins au Québec

Source:⁽¹⁾.

Ce graphique illustre l'évolution de ce phénomène dans toute sa fluctuation. Ainsi, nous constatons que la mobilité des Algériens prend de l'ampleur notamment vers la fin des années 1990.

Après une stabilité sécuritaire relative en Algérie à l'aube des années 2000, la migration prend des ramifications diverses. Ainsi, la France n'est plus la première destination des Algériens quittant le pays, le Canada se positionnant désormais comme une destination importante de ces derniers. Les objectifs de cette migration sont multiples. En fait, elle consiste en une installation définitive, temporaire (études, travail, visite familiale ou touristique) et humanitaire pour le cas des réfugiés, par exemple.

2- La dimension juridique de la migration algérienne au Québec.

Nous aborderons ici les différents mécanismes régulateurs de cette migration. En premier lieu, nous nous intéresserons au cadre réglementaire dans le pays d'accueil (Canada- Québec). En second lieu, nous aborderons le cadre réglementaire algérien qui régit cette mobilité.

2.1- Cadre législatif Canadien.

Ce cadre législatif a évolué pour s'adapter aux différents impératifs économiques, historiques, socioculturels, etc. Globalement, nous pouvons distinguer deux grandes périodes qui se caractérisent par la mise en place des critères d'admission suivants ⁽²⁾ :

A- Critères d'admission basés sur les origines ethniques :

À cette époque, le contrôle et la sélection des immigrants n'est pas à l'ordre du jour et la libre circulation est sujette à certaines restrictions ayant trait à la santé et au pays de provenance du migrant. Pour le premier critère, il s'agit de mesures de protection de la santé publique des Canadiens. Ainsi, les autorités canadiennes octroient à leurs agents un pouvoir de décision en matière de sélection des candidats à l'immigration entrant par les différents ports frontaliers. Du coup, toute personne soupçonnée d'avoir une maladie peut se voir refuser

⁽¹⁾ S. Canada, « Profils des communautés de 2006, Recensement de 2006, » Catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2007.

⁽²⁾ M, Boulet, l'évolution de la qualité d'emploi des immigrants du Canada par rapport aux natifs : une comparaison interprovinciale, Thèse de doctorat, Université de Montréal, Canada, 2013, p 10.

l'entrée au pays. Cette politique prend de l'ampleur avec l'aménagement de centres de quarantaine sur une île à Halifax pour abriter les candidats le temps que les agents d'immigration vérifient l'état de santé de chacun d'eux⁽¹⁾.

Quant au second critère, à savoir les pays de provenance des migrants, il s'agit d'une sélection prenant en compte l'origine ethnique. La Commission Royale sur l'immigration était, à titre d'exemple, réticente à l'égard des Chinois et de leur culture en ceci qu'elle remet en question leur compatibilité avec la société canadienne. Elle le stipule en ces termes :

« On semble s'occuper beaucoup de savoir si les Chinois appartiennent à une nation inférieure à la nôtre »⁽²⁾.

Au lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale, l'économie canadienne sort d'une récession et a besoin de main d'œuvre. Cela contraint le gouvernement à remettre en question ses critères de sélection et d'admission, lesquels subissent des changements au cours des années qui suivent. Cela commence par l'abolissement de l'interdiction d'entrée aux Chinois mais en maintenant certaines pratiques discriminatoires à l'encontre de ressortissants non européens et non américains jusqu'en 1962, année où le gouvernement finit par abolir toute pratique discriminatoire basée sur l'appartenance ethnique.

B- La politique d'immigration d'après-guerre 1945 :

La seconde moitié du 20^e siècle connaît une modernisation du système d'immigration par la mise en place d'une grille de sélection qui fait fi de tout enjeu lié à l'origine ethnique. Ce sont désormais les compétences professionnelles et linguistiques qui sont recherchées. Cette refonte des critères de choix se veut une porte ouverte aux candidats aptes à intégrer le marché du travail et à s'intégrer à la société d'accueil. Elle s'intéresse aux critères suivants :

- L'âge ;
- Le niveau de scolarité ;
- L'expérience professionnelle ;
- La maîtrise d'une ou des deux langues officielles.

Il est à noter que cette grille est susceptible d'adaptations, suivant les besoins de chaque province et ceux du marché du travail⁽³⁾.

Au cours de cette période, des catégories de migrants sont établies afin d'énoncer les droits et devoirs de chacune d'elles. En vertu de la politique de l'immigration de 1976, les immigrants sont soit résidents temporaires ou permanents, soit demandeurs d'asile.

D- L'autonomie du Québec en matière d'immigration économique (Accord Canada-Québec) :

Des éléments historiques et linguistiques distinguent le Québec des autres provinces canadiennes. En effet, la situation des francophones a modelé les rapports de la province avec la Confédération. De plus, la protection de la langue française et de la culture québécoise détermine grandement le choix de migrants par la province, celle-ci étant la seule autorité

(1)- J. M. J. M. Deborah Hodge, L'histoire de l'immigration au Canada, Saint-Lambert: Éditions Héritage, 2006, page 47.

(2)- J. R. Steven Schwinghamer, Pier 21: à l'histoire, Ottawa: University of Ottawa Pressa, 2020. 33.

(3)- Carpin, G. Le réseau du Canada : étude du mode migratoire de la France vers la Nouvelle-France, 1628-1662. Septentrion. 2001, page 31.

instaurant ses propres politiques de sélection de migrants économiques. Le critère linguistique constitue donc désormais un critère incontournable dans l'admissibilité des candidats à l'immigration⁽¹⁾.

Le poids de ce critère dans le choix des travailleurs qualifiés augmentera considérablement les chances des Algériens francophones souhaitant s'établir au Québec, dont le nombre ne cessera d'augmenter. Nous pouvons retracer la migration algérienne au Québec comme suit :

Tableau (1) : Évolution de la migration algérienne au Québec.

Politique d'immigration du Québec	Migration algérienne vers le Québec.
Critères d'admission basés sur les origines ethniques	Aucune migration
Politique d'immigration d'après-guerre	Aucune migration
Basées sur le capital humain	Migration importante

Source : Par l'auteur de l'article, sur la base des informations précédentes

La figure suivante n^o (2) illustre les flux migratoires au Québec selon le pays de provenance entre 1946 et 2005. Ainsi, les Européens furent les premiers à être admis au Québec. Or cette tendance commence à diminuer à partir des années 1980, période qui connaît une diversification constante des nationalités des nouveaux arrivants. En effet, celles-ci s'étendront à l'Europe de l'Est et à l'Afrique, dont l'Algérie. Cela s'explique en partie par l'instauration de la grille de sélection basée sur le facteur humain.

⁽¹⁾ Q. Canada., Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains, Sans ville : Sans Maison d'édition, 1991. Page 23 à 27.

Figure (2) : Évolution du pays de provenance des migrants au Québec 1946-2005.

RÉGION GÉOGRAPHIQUE	PAYS	1946-1961 ⁽¹⁾	1962-1969	1970-1979	1980-1984	1985-1989	1990-1994	1995-1999	2000-2004	2005
É.-U.	France									
	Angleterre									
	Italie									
	Grèce									
	Allemagne/Autriche									
	Hollande									
	Portugal/Suisse									
Europe de l'Est	Hongrie									
	Pologne									
	Roumanie									
	Yougoslavie									
Amérique latine	Haiti									
	Antilles									
	Et Salvador									
	Colombie/Mexique									
Asie de l'Est et du Sud-Est	Vietnam									
	Cambodge									
	Laos									
	Chine									
	Hong Kong/Philippines									
Aise du Sud	Inde									
	Sri Lanka									
	Bangladesh									
	Pakistan									
Moyen-Orient	Égypte									
	Liban									
	Iran									
	Maroc									
Afrique	Algérie									
	Congo									

Source :⁽¹⁾

2.2- Cadre législatif algérien.

Il s'agit d'un ensemble de lois et de règlements qui exercent un impact indirect sur la mobilité des ressortissants algériens vivant à l'étranger. Bien que les juristes doutent de l'existence d'une politique publique ayant trait à ce domaine, il existe des règles et des lois susceptibles de régler des questions relatives à la migration comme le statut des binationaux, la question de – Harraga - ou la migration clandestine. De plus, les autorités algériennes ont mis en place différents programmes d'incitation au retour pour minimiser les impacts négatifs de la fuite des cerveaux.

Le Ministère délégué à la communauté nationale à l'étranger, institué en 1995, veille à la protection des droits des ressortissants algériens à l'étranger et à l'accompagnement de ceux qui souhaitent retourner au pays. En d'autres termes, la mission phare de ce ministère est l'application d'une politique consistant en des mesures d'accompagnement d'Algériens souhaitant se rétablir définitivement en Algérie. Ainsi, une exonération des frais de douane et un accès facile à des crédits bancaires constituent quelques-unes de ces mesures⁽²⁾. Par ailleurs, pour lutter contre la migration clandestine, les autorités algériennes ont signé des accords et des conventions avec des pays européens et d'Amérique du Nord, nommant le Canada. Ces ententes ont pour objectif de faciliter les opérations de rapatriement de tout Algérien se trouvant en situation irrégulière dans ces pays. Des mesures de dissuasion sont également adoptées afin de lutter contre les réseaux de trafic d'êtres humains.

Ces mesures demeurent néanmoins peu efficaces face au manque criant de perspectives économiques qui incite les Algériens à songer au départ à l'étranger.

⁽¹⁾ Piché, V. 2003. 7. Un siècle d'immigration au Québec : de la peur à l'ouverture. In Le Bourdais, C., & Piché, V. (Eds.), *La démographie québécoise : Enjeux du XXI^e siècle*. Presses de l'Université de Montréal. Page 17.

⁽²⁾ M. s. musette, « migrants de retour en Algérie une nouvelle stratégie en perspective? » institut universitaire européen, Florence, 2007. Page 22.

3 - Situation des migrants algériens sur le marché du travail québécois.

La communauté algérienne ne fait pas exception sur le marché du travail par rapport à l'ensemble de la communauté immigrante au Québec. En effet, son indice d'employabilité ainsi que sa rémunération traduisent bien sa difficile intégration dans l'économie québécoise.

(1). Ainsi, le taux de chômage chez les migrants algériens est 10 fois plus élevé que chez les natifs. Selon les spécialistes, cette situation s'explique par certaines pratiques administratives et systémiques qui entravent l'accès à l'emploi et qui consistent principalement en :

- la non-reconnaissance de l'expérience étrangère ;
- la non-reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger ;
- la non-suffisance d'une seule langue (le français) sur un marché d'emploi requérant généralement le bilinguisme ;
- la nature corporative des Ordres professionnels.

Tableau (2) : Les taux de chômage chez la communauté algérienne.

Caractéristiques socio-économiques (suite)	Femmes		Hommes		Total	
	n	%	n	%	n	%
<i>Activité sur le marché du travail</i>						
Population active	2 300		4 215		6 515	
• Personnes occupées	1 660		3 025		4 685	
• Chômeurs	635		1 190		1 825	
Inactifs	1 640		1 030		2 670	
Population âgée de 15 ans et plus	3 940		5 240		9 185	
Taux d'activité	58,4 %		80,4 %		70,9 %	
Taux d'emploi	42,1 %		57,7 %		51,0 %	
Taux de chômage	27,6 %		28,2 %		28,0 %	

Source : (2)

Nous constatons que les niveaux records qu'atteint le chômage chez la communauté algérienne touchent aussi bien les femmes que les hommes. De plus, leur rémunération demeure en dessous de la moyenne provinciale, une réalité qui s'explique par les difficultés d'accéder aux emplois bien rémunérés.

(1)- Lenoir-Achdjian, Annick, Sébastien Arcand, Denise Helly, Isabelle Drainville et Michèle Vatz Laaroussi, 2009, « Les difficultés d'insertion en emploi des immigrants du Maghreb au Québec : une question de perspective », Choix IRPP, vol. 15, no 3, Montréal. Page 9.

(2)- S. canada, « Statistique Canada. 2007. Montréal, Québec, » Catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2007, page 57,58.

Tableau N° (3). La rémunération des Algériens au Québec 2000.

Revenu en 2000

Composition du revenu total en %

• Revenu d'emploi	69,8 %	75,0 %	73,6 %
• Transferts gouvernementaux	23,2 %	10,4 %	13,7 %
• Autres	6,9 %	14,7 %	12,6 %
Pop. âgée de 15 ans et + ayant un revenu	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Revenu moyen	14 669 \$	28 117 \$	22 668 \$
Revenu médian	10 273 \$	16 645 \$	13 445 \$

Source :⁽¹⁾

Ce qui est frappant dans ces chiffres reste sans conteste le gros écart entre les revenus des hommes et ceux des femmes. En d'autres termes, celles-ci sont deux fois moins rémunérées que ceux-là.

À la lumière de ce qui précède, nous ne pouvons que constater qu'en dépit de leurs diplômes et expériences étrangers, les Algériens peinent à se trouver une place à la hauteur de leurs espérances sur le marché du travail québécois. En fait, la structure de celui-ci ne joue pas en leur faveur et constitue une entrave à leur intégration. Face à cette réalité, ils optent pour des moyens leur permettant de contourner ces difficultés.

4 - Fuite des cerveaux : impacts et solutions.

Nous nous intéresserons ici aussi bien aux impacts positifs et négatifs de la migration -en général- sur les économies des pays d'origine qu'aux apports de celle-ci aux sociétés d'accueil.

4.1- La migration sélective et la fuite des cerveaux

La mobilité entre nations est un phénomène des plus naturels dans l'histoire de l'Humanité. Cependant, celle d'aujourd'hui peut être permanente, temporaire, économique, humanitaire, régulière ou irrégulière. Cette diversité s'explique par le fait que, dans certaines régions du monde, on vit des tensions d'ordre économique ou politique qui rendent la vie difficile. D'où l'envie d'aller chercher son épanouissement ailleurs⁽²⁾. De nos jours, le facteur économique est la principale cause de départ dans un monde plein d'inégalités et où l'accès

⁽¹⁾ Statistique Canada, « Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011., » sans maison, d'édition, Ottawa, 2011. Page 48.et 22.

⁽²⁾ F. C. Fanny-Aude Bellemare, « La dynamique migratoire : quels facteurs causaux de la fuite des cerveaux ? Une étude dans le contexte économique des territoires insulaires caribéens, » Revue d'Économie Régionale & Urbaine, n° 15, Décembre 2013, pp. 809.

aux richesses est hors de portée de la plupart des communautés. Ainsi, les personnes les plus scolarisées et expérimentées vivant dans des pays pauvres ont de quoi tenter leur chance en quête d'une vie meilleure. Dans le même temps, les pays industrialisés mettent en œuvre des politiques d'immigration favorisant l'accueil de personnes hautement qualifiées, attirées par ces programmes.

Fanny-Aude Bellemare et Frederic Carluier citent, dans un article sur les répercussions de la migration sélective économique, le président Julius Nyerere qui qualifie ce phénomène de fuite des cerveaux d'« *une trahison envers la nation d'origine* »¹⁾

Pour ce type de migration, les pays d'origine, souvent sous-développés, investissent fort peu dans leur capital humain en perdant ainsi des compétences et des talents pouvant contribuer grandement à leur développement. Par ailleurs, les pays d'accueil ont accès à cette main d'œuvre très qualifiée venant y chercher en quoi investir son savoir-faire. Néanmoins, le migrant peut s'attendre à la non-reconnaissance de ses acquis, laquelle le mènera, du moins lors de ses premières années, à l'exercice de métiers pour lesquels il est surqualifié.

Il est à se demander comment garantir la libre circulation des gens hautement qualifiés sans compromettre l'épanouissement économique de leurs pays d'origine. Il faut d'abord noter que la fuite des cerveaux est une réalité qui touche principalement les pays du Sud. La contribution des Nations-Unies et de L'OCDE en 2013 dresse un portrait des migrants du Sud. Cela nous permet de constater la grande proportion des migrants scolarisés, souvent hautement qualifiés ainsi que la progression de ce phénomène²⁾.

Dans l'espace de l'OCDE, les migrants provenant d'Afrique représentent 10 millions de personnes, ce qui constitue 2,4% de la population africaine. La proportion migrante hautement scolarisée est 5 fois plus importante que le reste. Autrement dit, un migrant africain hautement qualifié a 5 fois plus de chance que ses pairs, dits non qualifiés, d'être accueilli dans un pays développé.

Les pays de l'Amérique latine n'échappent pas non plus à ce phénomène, les migrants étant six fois plus élevé que le reste de la population.

En Asie, les personnes qualifiées représentent 50 % de l'ensemble de la population migrante. Cependant, ce continent ne formant pas un bloc homogène, cette réalité touche davantage certains pays que d'autres suivant le développement de chacun. Par exemple, pour les Philippines, les personnes qualifiées représentent la majorité de la migration économique quand le Japon n'est touché qu'à la hauteur de 0.9%³⁾

Toutefois il faut dire que l'exode des personnes hautement scolarisées n'est pas un phénomène propre aux pays du sud. On le trouve aussi présent dans les pays industrialisés. En revanche les causes de départs ne sont pas les mêmes. Si on prend l'exemple de la migration interne de la population anglophone de Québec vers les autres provinces canadiennes, on peut

¹⁾ O. -. N. Nations Unies, « Les migrations internationales en chiffre, » Daes, New York, 2013.

²⁾ M. H. Alaoui, « Exilés » ou « immigrés » ? Regards croisés sur les Algériens en France et aux Québec, » Confluences Méditerranée, vol. 39, n° 14, 2001, p. 107.

³⁾ Schiff, M. (2014). Fuite des cerveaux, qualité de l'éducation et politique d'immigration : l'effet sur le capital humain productif. *Revue D'économie Du Développement*, 22(3). (Schiff, 2014) Page 5.

constater que cette fuite n'est pas seulement liée aux conditions économiques mais bien à des considérations linguistiques et à des problèmes de discrimination.

4.2 Fuite des cerveaux : Quelle solutions ?

Pour lutter contre ce phénomène sans faire obstruction au droit de mobilité des personnes et sans priver certains pays de leurs compétences, plusieurs spécialistes suggèrent des solutions qu'il est possible de résumer en deux volets :

A- Imposer de manière permanente les citoyens établis à l'étranger. C'est-à-dire, quand une personne réside et travaille à l'étranger, elle doit payer un impôt à son pays d'origine pour lui compenser la perte du capital humain et conserver un lien avec son pays. Ainsi, ces revenus sont injectés dans l'économie nationale pour contribuer au développement de ses divers secteurs.⁽¹⁾

B- Percevoir un impôt temporaire. Cette méthode, appelée *Baghwati*, consiste en un impôt payé par le migrant pendant les 10 ans suivant son départ, et ce à raison de 10 % des impôts qu'il paye au gouvernement de son pays de résidence. Comme la première, cette méthode permet de compenser les dépenses liées à ses études et formation.⁽²⁾

Par ailleurs, des experts du domaine nous font remarquer que la migration se féminise de plus en plus, ce qui engendre des répercussions directes sur certains secteurs réservés aux femmes dans leur société d'origine. D'où l'idée de surtaxer les femmes pour les dissuader de partir.⁽³⁾

Conclusion:

L'intégration de la communauté algérienne à Montréal est critique. Les facteurs de cet état de fait sont divers. En effet, la mobilité des ressortissants algériens est fonction de facteurs sociaux, juridiques et historiques ayant déterminé non seulement leurs destinations mais aussi leur implication tant dans la société d'origine que dans la société d'accueil.

Les critères déterminant leur sélection par le Canada ou le Québec ne signifient pas un gage d'intégration au marché de l'emploi. Ainsi, cette mobilité a des répercussions négatives sur la vie des immigrants qui se retrouvent souvent dans une situation précaire illustrée par des chiffres de chômage et de rémunération. L'Algérie, quant à elle, voit partir chaque année des milliers de jeunes souvent hautement qualifiés. Elle perd ainsi des compétences qui auraient pu jouer un rôle crucial dans une économie en manque cruel de savoir-faire.

À la lumière des éléments évoqués, le phénomène de la migration des Algériens vers le Canada ne peut être qu'une fuite des cerveaux en manque de perspectives dans leur pays. Il convient donc à l'Algérie à prendre exemple de ces pratiques d'imposition afin de réduire les impacts négatifs de cet exode.

⁽¹⁾ Ballatore, M., Blöss Thierry, Ceccaldi, S., Ennafaa, R., Gorgeu, A., Hugonnier, B., Kirsch, J.-L., Lassus, I. de, Leménager Nathalie, Mathieu René, Paivandi, S., Paul, J.-J., Schomburg, H., Teichler, U., Thévenot Magali, Vaux, M. B. de, Vergnies Jean-Frédéric, & Vinokur, A. (2008). Fuite ou mobilité des cerveaux ? *Formation Emploi*. Page 22.

⁽²⁾ Kouvididila, G.-J. (2010). *La fuite des cerveaux africains - le drame d'un continent réservoir* (Ser. Harmathèque). Harmattan. Page 28.

⁽³⁾ Fourel, J. (2005). Fuite et circulation des cerveaux: les défis américains et asiatiques. *Problèmes Économiques*, 2869(2869), page 13.

1Bibliographie

- Alaoui, M. H. (2001). « Exilés » ou « immigrés » ? Regards croisés sur les Algériens en France et au Québec. *Confluences Méditerranée*, 39(04), pp. 107-107.
- Annick Lenoir-Achdjian, S. A. (2009, Mars). Les difficultés d'insertion en emploi des immigrants du Maghreb au Québec IRPP Une question de perspective. *Choix IRPP*, 15(3), pp. 1-42.
- Bataillon, C. (2010). Algérie coloniale et post-coloniale. *Espace géographique*, 39(3), pp. 286-287.
- Belkaid, A. (2017, Mars S.O). désenchantement des Maghrébins au Québec. *Le Monde diplomatique*, S.O(S.O), 8.9.
- Canada, Q. (2001). *Accord canada-québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*. (& C. Québec (Province), Éd.) Québec, Canada, Canada: Direction générale des affaires publiques.
- Canada, S. (2007). *Enquête Nationale auprès des ménages 2007*. Ottawa: Catalogue de la Statistique Canada.
- Canada, S. (2007). *Profils des communautés de 2006, recensement 2006*. Statistique Canada. Ottawa: Statistique Canada.
- Carbin, P. M. (2012, 01 1). La situation paradoxale de l'immigration algérienne. *Hommes & Migrations*, 1295, pp. 26-39.
- Fanny-Aude Bellemare, F. C. (2013, Décembre 5). La dynamique migratoire : quels facteurs causaux de la fuite des cerveaux ? Une étude dans le contexte économique des territoires insulaires caribéens. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, pp. 891-991.
- Ferhi, S. (2013). Immigration maghrébine au Québec : quelle intégration ? *Migrations société*, 25(146), pp. 29-48.
- Fourel, J. (2005, Februry 16). Fuite et circulation des cerveaux: les défis américains et asiatiques . *PROBLEMES ECONOMIQUES*, pp. 7-16.
- Hodge, D. (2006). *Histoire de l'immigration au Canada* (Vol. S.O). (S. jeunesse, Éd.) Saint-Lambert, Québec, Canada: Héritage.
- Jean-Pierre Peyroulou, A. E. (2002). *L'Algérie en guerre civile* . Paris: Calmann-Lévy.
- Kouvidila, G.-J. (2010). *LA FUITE DES CERVEAUX AFRICAINS - Le drame d'un continent réservoir*. (S. Harmathèque, Éd.) Paris: Harmattan.
- Magali Ballatore, T. B.-L.-J. (2008, S.O S.O). Fuite ou mobilité des cerveaux ? . *Formation et emploi*, p. 33.
- Michel Chouinard, L. P. (1983). Aperçu historique de la politique d'immigration canadienne. *Cahier québécois de démographie*, 12(2).

- Piché, V. (2003). un siècle d'immigration au Québec: de la peur à l'ouverture. *La démographie québécoise enjeux du XXI siècle.*(La Presse de l'université de Montréal).
- Saib, M. M. (2007, Mars). Migrants de retour en Algérie: une nouvelle stratégie en perspective? *Centre for Research in Applied Economics for Development*(RAPPORT D'ANALYSE, MIREM-AR 2007/01).
- Schiff, M. (2014). Fuite des cerveaux, qualité de l'éducation et politique d'immigration : l'effet sur le capital humain productif. *Revue d'économie du développement*, 22(3), p. 5.
- Unies, N. (Octobre 2013). *Les migrations internationales en chiffres.* Daes, New York: OCDE.
- Zaatari, M. (2017). *L'Algérie, de la décennie noire à la fin du règne de Bouteflika.* Paris: L'Harmattan.